



Grand Conseil
Secrétariat général
Pl. du Château 6
1014 Lausanne

Question orale

(formulaire de dépôt)

A remplir par le Secrétariat du Grand Conseil

N° de tiré à part : 12 HQE 001

Déposé le : 04 09 2012

Scanné le : _____

Art. 112 LGC Les questions orales, déposées le premier mardi de chaque mois et traitées le mardi suivant devant le GC, portent sur un sujet d'actualité et sur une compétence propre ou déléguée du CE. Elles ne comportent qu'une seule et unique question, de manière succincte, et ne dépassent pas 1'000 signes typographiques. Elles ne sont pas développées et peuvent être proposées par un député, un groupe politique ou une commission. Les titres des questions orales sont transmis, pour information, à tous les membres du GC. Lors de leur traitement, les questions orales ne donnent pas lieu à débat.

A la suite de la réponse apportée par le CE, l'auteur de la question est autorisé à formuler une brève question complémentaire, à laquelle le CE, dans la mesure du possible, répond immédiatement.

Titre de la question orale

Vers la fin du trafic de drogue dans la capitale vaudoise en 2013 ?

Texte déposé

Au mois de juillet dernier, le syndic de la capitale vaudoise a déclaré à plusieurs médias vouloir mettre un terme au trafic de drogue dans les rues Lausannoises d'ici 2013-2014 et qu'un plan de lutte contre le trafic de drogue était en train d'être élaboré avec les autorités cantonales.

Sur cette base, le soussigné souhaite savoir si le *Conseil d'Etat a préalablement été informé de ces déclarations aux médias et s'il peut confirmer l'existence d'un plan de lutte contre le trafic de drogue préparé conjointement entre les autorités cantonales et communales ?*

Commentaire(s)

Nom et prénom de l'auteur : *Blanc Karlman*

Signature :

Nom(s) et prénom(s) du (des) consort(s) :

Signature(s) :